

Dédommagement

Montant du dédommagement

Le montant du dédommagement dépend du type de collecte, de sa pureté et de la quantité collectée annuellement. Le taux de dédommagement est fixé pour une année. Il est basé sur la quantité récoltée l'année précédente.

Pureté de la collecte

La commune doit veiller à la pureté de la collecte du PET (part des substances étrangères < 10 %). Lorsque ces exigences de qualité ne sont pas respectées, le tri ultérieur et l'élimination des déchets étrangers sont facturés par PET-Recycling Schweiz, ou le dédommagement n'est pas versé. Pour la collecte en sacs de 110 ou 360 litres, c'est le chauffeur qui en vérifie la pureté avant de les emporter. Quant à la collecte en BigBags ou bennes/bennes compacteuses ou balles, c'est le partenaire de logistique qui est chargé du contrôle lors du déchargement ou sur le site de traitement.

Païement

Le dédommagement pour les quantités en bennes ou balles compactées varie en fonction du poids; il est établi trimestriellement sur la base des fiches de pesage du partenaire logistique. Le dédommagement pour les quantités collectées en BigBags est calculé sur la base d'un poids standard établi statistiquement en prenant le nombre enregistré de BigBags enlevés/livrés. Pour les quantités enlevées, le paiement des dédommagements financiers est en principe versé à l'exploitant du point de collecte d'après les instructions écrites de la commune concernée. Pour les quantités livrées, le dédommagement financier est versé au transporteur. Lors du paiement à un syndicat ou à un tiers, la rétrocession à la commune ou à la ville doit être réglée directement avec le transporteur.

Type de collecte	Tâche	Type de transport	Quantité minimale par enlèvement/transport	Quantité minimale par année	Dédommagement déchetteries surveillées avec personnel	Dédommagement déchetteries non-surveillées sans personnel
Collecte en sacs de 110 et 360 litres	Collecte de bouteilles en vrac dans des sacs	Enlèvement gratuit par PET-Recycling Schweiz	5 sacs de collecte	–	–	–
Collecte en BigBags par ~1 m³	Ouvrir les sacs et les transvaser dans un BigBag ou collecter directement dans un BigBag	Enlèvement gratuit par PET-Recycling Schweiz	5 BigBags	jusqu'à 3 t	145 CHF/t*	–
			5 BigBags	à partir de 3 t	170 CHF/t*	–
		Transport par la commune sous sa responsabilité ¹	5 BigBags	–	285 CHF/t*	–
Collecte en sacs, stockage dans une benne > 30 m³	Dépôt des sacs dans une benne ou collecte directe de bouteilles en vrac dans grand conteneur	Enlèvement gratuit par PET-Recycling Schweiz	850 – 900 kg	à partir de 9 t	200 CHF/t*	100 CHF/t*
		Transport par la commune sous sa responsabilité ¹	850 – 900 kg	–	250 CHF/t*	150 CHF/t*
Collecte en sacs PET et pressage en balles	Sacs de collecte: ouvrir, pré-trier, transvaser et compacter	Enlèvement gratuit par PET-Recycling Schweiz	env. 5000 kg	10 t	Selon accord	Selon accord
		Transport par la commune sous sa responsabilité ¹	env. 5000 kg	–	Selon accord	Selon accord

Communes avec déchetterie surveillée: points de collecte avec du personnel sur site à heures d'ouverture fixes

Communes avec déchetterie non-surveillée: point de collecte public à accès libre, sans personnel sur place

¹ Transport sous sa responsabilité vers le centre de transbordement ou de tri qui lui a été attribué

* Sous réserve de changement de prix, hors taxe.

Prestations de services *pour l'enlèvement* *par PET-Recycling Schweiz*

Prestations fournies par la ville/la commune

- Exploitation d'un centre de collecte public surveillé
- Remplacement des sacs de collecte ou des BigBags pleins
- Identification claire/marquage optimal du point de collecte
- Respect des exigences qualitatives (le PET collecté doit être pur – part des substances étrangères < 10 %)
- Préparation de la collecte de PET pour l'enlèvement gratuit

Prestations fournies par PET-Recycling Schweiz

Des sacs de collecte, 1 support et 10 BigBags (réutilisables), ou des bennes sont mis gratuitement à disposition

- La collecte de PET préparée est enlevée gratuitement par les partenaires de logistique de PET-Recycling Schweiz, resp. les BigBags et les bennes sont échangés
- Paiement trimestriel d'un dédommagement financier aux exploitants des centres de collecte (ne s'applique pas aux sacs en vrac)
- Conseils sur place pour l'aménagement d'un point de collecte optimal avec un collaborateur du service externe de PET-Recycling Schweiz

Prestations de services *pour la livraison* *par la commune, la ville ou le syndicat intercommunal*

Prestations fournies par la ville/la commune

- Exploitation d'un centre de collecte public
- Remplacement des sacs de collecte ou des BigBags pleins
- Identification claire/marquage optimal du point de collecte
- Respect des exigences qualitatives (le PET collecté doit être pur – part des substances étrangères < 10 %)
- Respect des quantités minimales par transfert (voir verso)
- Transport sous sa responsabilité vers le centre de transbordement ou de tri qui lui a été attribué
- Des bennes sont mises à disposition et, chaque mois, PET-Recycling Schweiz se voit facturer par les partenaires de logistique les dédommagements financiers sur la base des fiches de pesage.

Prestations fournies par PET-Recycling Schweiz

- Des sacs de collecte, 1 support et 10 BigBags (réutilisables) sont mis gratuitement à disposition
- Paiement trimestriel d'un dédommagement financier au transporteur
- Conseils sur place pour l'aménagement d'un point de collecte optimal avec un collaborateur du service externe de PET-Recycling Schweiz



Verein PRS PET-Recycling Schweiz

Hohlstrasse 532, 8048 Zurich

T 044 344 10 80, info@prs.ch

petrecycling.ch